

# PASSES D'ARMES

Si les équipes de football jouent à armes égales sur les gazons du monde entier, ce n'est, de toute évidence, pas le cas des Etats, dont certains sont prêts à dépenser des millions pour assurer leur défense, ou pour mener de sanglantes (contre-)attaques. Et, sur le terrain des exportations d'armes, la Belgique a depuis longtemps intégré ce qu'il convient d'appeler, au propre comme au figuré, le « groupe de la mort ».

PAR CANDICE VANHECKE

**L**a Belgique, fournisseur officiel de balles pour belligérants du monde entier ? Entre autres. Si l'on en croit le dernier rapport du GRIP\*, notre pays se hisse haut dans le classement des principaux Etats exportateurs d'armes et d'équipements militaires. Ainsi, sur la période 2004-2013, la Belgique pointait au 19<sup>e</sup> rang des pays qui exportent le plus grand nombre d'armes conventionnelles à travers le monde, et même à la seconde place (juste derrière les Etats-Unis), si l'on se limite à la vente d'armes légères et de petit calibre militaire entre 2006 et 2009.

Une fois n'est pas coutume, les exportations de la Wallonie dépassent clairement celles du Nord du pays : en 2011, les ventes d'armes wallonnes se chiffraient à 644 millions d'euros, contre 402 millions pour la Flandre et 13 millions pour la Région bruxelloise. Sa première place sur le podium fédéral, la Wallonie la doit, en premier lieu, à la FN Herstal, spécialisée dans la production d'armes légères. En Flandre, les plus grosses ventes sont réalisées par la société Barco, qui fournit des écrans pour avions et hélicoptères de combat. Quant à la modeste production bruxelloise, elle est assurée par la SABCA (composantes pour avions de combat).



## Et le droit humanitaire ?

On pousserait bien des cocoricos de satisfaction face à ces prouesses nationales, mais les noms de certains clients de la Belgique risquent de nous rester légèrement en travers du gosier. Par exemple, ceux de la Russie (pas vraiment connue pour son respect des frontières de ses voisins) ou de la Turquie (régulièrement aux prises avec la rébellion kurde : 45 000 morts depuis 1984).

Pourtant, la procédure d'octroi des licences d'exportation, du ressort régional, est théoriquement guidée par la capacité de nos clients à respecter de nobles principes juridiques, tels

## DE 2006 À 2009, LA BELGIQUE

fut le 2<sup>e</sup> plus gros exportateur mondial d'armes légères militaires.

les droits de l'homme ou le droit international humanitaire. Alors, pourquoi ça coince ? « Dans l'absolu, un Etat qui réprime violemment sa population, bascule dans la guerre civile ou dans un conflit armé externe, n'a aucune chance d'acquiescer des armes belges », explique Virginie Moreau, chargée de recherche sur le transfert d'armes au GRIP. Mais si la gravité de la situation n'est pas reconnue sur la scène internationale, les Autorités belges peuvent ne pas en tenir compte. C'est ainsi que, peu avant le début des printemps arabes, l'ancien président libyen Mouammar Kadhafi s'était fait livrer des armes par la FN Herstal. A l'époque, le gouvernement wallon avait jugé le pays suffisamment stable pour auto-



# DES BL SACHA

**Il aura donc fallu trois jours pour valider les élections. Une commission réunie à huis clos a – disent certains – tenu la démocratie en otage. Rien que ça. Pourtant, trois jours, dans une législature qui en compte plus de 1 800, ce n'est pas grand-chose. Du moins lorsqu'il s'agit de s'assurer que le choix de l'électeur a bien été respecté.** PAR MARCEL SEL

**A**u moment de statuer sur la régularité des élections dans le Hainaut, la commission de validation des pouvoirs, tirée au hasard, comprenait deux MR, un Parti populaire, et un cdH. Pendant trois jours, le PP a refusé de signer un rapport final. L'impression que donnaient certains journaux était qu'il s'était rangé du côté du cdH, contre le MR. Ce que conteste Mischaël Modrikamen : « *Le cdH ne voulait pas de recomptage parce qu'il savait qu'il risquait de perdre un siège.* » Or, le Parti populaire, lui, voulait recompter tous les votes de la circonscription de Charleroi. Le MR ne voulait recompter que les votes blancs et nuls, « *au profit du PTB* », selon Modrikamen. En face, on répond que le Parti populaire aurait pu signer tout de suite, mais « *bloquait au début pour ennuyer le PTB* ».

*riser ce type d'exportations.»* Où l'on voit que les décisions publiques dépendent, aussi, de considérations purement politiques, Kadhafi étant devenu un « *dictateur ami* », à partir de 2004.

## Armes : régulons !

En matière d'exportations d'armes, la Belgique est pourtant loin d'être le pire élève de la classe internationale. Au contraire de ses plus gros concurrents commerciaux (les Etats-Unis, la Russie, la Chine), la Belgique a ratifié, le 3 juin dernier, le Traité sur le commerce des armes (TCA), portant à 40 le nombre d'Etats à l'avoir adopté. « *Le TCA n'entrera toutefois en vigueur qu'à la seule condition qu'il soit ratifié par au moins 50 Etats. Mais nous avons bon espoir d'atteindre ce nombre au plus tard fin 2015* », précise Virginie Moreau.

Cependant, pas de grands changements en vue pour la Belgique : le TCA se contente de reprendre l'exigence d'une évaluation préalable des risques d'un transfert d'armes vers un pays tiers. De plus, aucune sanction n'est prévue

## NOUS VENDONS AUSSI À DES DIC- TATEURS « AMIS »

en cas de non-respect du traité. Un texte juridique en forme de vœu pieux, donc ? Pas aux yeux de la chercheuse du GRIP : « *Les Etats signataires auront l'obligation de produire des rapports annuels sur leur commerce import-export d'armes, lesquels seront communiqués aux autres pays parties au TCA. Si l'un d'entre eux ne respecte pas le traité, on peut, dès lors, espérer que les Etats cosignataires fassent pression sur lui pour qu'il retrouve le droit chemin.* » ■